DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 39

Convocation du Conseil Municipal : le 11/12/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 24/12/2018

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Délibération n° D-2018-491

Financement du poste de Directeur du programme action Cœur de Ville - Demande de subvention auprès de l'Anah

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés:

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2018

Délibération n° D-2018-491

<u>Direction Développement Urbain et</u> Habitat Financement du poste de Directeur du programme action Cœur de Ville - Demande de subvention auprès de l'Anah

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les collectivités sélectionnées dans le cadre du programme Action Cœur de Ville peuvent bénéficier pendant toute la durée du programme d'un financement par l'Anah à hauteur de 50% et jusqu'à 40 000 € par an pour le poste de chef de projet en charge de pilotage opérationnel et stratégique du programme et de la coordination de l'ensemble des acteurs.

Les missions du Directeur de projet du programme action Cœur de Ville concernant exclusivement les programmes des différentes thématiques d'intervention en phase pré opérationnelle de définition des objectifs, du partenariat et de la stratégie d'intervention et en phase opérationnelle de déploiement de la convention cadre action Cœur de Ville sont éligibles au financement de l'Anah.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter annuellement auprès de l'Anah une subvention à hauteur de 50% et jusqu'à 40 000 € pour le financement du poste de Directeur de projet pendant toute la durée du programme Action Cœur de Ville et à signer tous les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 39
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 6

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT